



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT
28 communes - 14 737 habitants

Recrute à temps complet (35 heures) le plus tôt possible

Instructeur des autorisations du droit des sols (ADS)

Situé à Serviès (Tarn - 81)

Sous l'autorité des Elus et la responsabilité de la direction de la Communauté de communes du Lautrécois - Pays d'Agout, vous aurez pour mission l'instruction des demandes en matière d'urbanisme au regard des règles d'occupation des sols en appui à l'agent instructeur en poste.

Activités

Instruire les demandes d'autorisation du droit des sols (CU, DP, PC, PA et PD) via le logiciel "Cart@DS "

Vérifier la recevabilité et la complétude des dossiers au regard du droit de l'urbanisme

Consulter les services compétents et personnes publiques et synthétiser les avis rendus

Assurer le suivi et organiser l'instruction dans le respect des procédures et des délais réglementaires (documents d'urbanisme et règles d'urbanisme opposables...)

Analyser la conformité des constructions

Garantir la légalité des constructions et aménagements au regard de la police de l'urbanisme, gérer les contentieux et précontentieux éventuels

Rédiger les propositions de décisions et les différents courriers relatifs aux permis, déclarations et certificats

Assurer la transmission aux services de la DDT des informations nécessaires au calcul et à la liquidation des taxes

Assister les communes dans le cadre de la gestion des contentieux administratifs

Assurer un rôle de conseil technique et réglementaire auprès des administrés, des élus, des constructeurs, des pétitionnaires, ...

Formuler des propositions lors de la révision des documents d'urbanisme

Réaliser le suivi statistique

Manager et animer des réunions avec les secrétaires de mairie du territoire

Compétences

Savoir analyser et appliquer les documents de planification urbaine

Maîtriser les réglementations à prendre en compte dans l'instruction des autorisations d'urbanisme : urbanisme, environnement, construction et habitation, code du patrimoine...

Maîtriser les outils informatiques et numériques (dématérialisation des ADS, bureautique...)

Connaissance en matière de construction et architecture

Sensibilité architecturale, patrimoniale et environnementale

Profil

Formation supérieure (bac + 2 minimum) en urbanisme apprécié,

Débutant accepté, un parcours de formation sera proposé

Disponible, autonome et rigoureux(se) vous maîtrisez les outils informatiques et bureautiques courants

Capacité d'écoute et qualités relationnelles

Conditions de travail

Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
Travail en bureau avec déplacements possibles sur le territoire de la Communauté

Rémunération et avantages sociaux

Selon le profil et l'expérience - CNAS et chèques déjeuner

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser
avant le 28 janvier 2023 à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout

A l'adresse mail suivante : rh@cclpa.fr

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Séverine MENCHON : Direction - 05.63.70.52.67

Séverine RECH : Ressources humaines - 05.63.70.52.67